



Les personnels des quatre GRETA de l'académie de Caen s'inquiètent des conséquences que va entraîner la réforme des GRETA/GIP :

- Des suppressions de postes de formateurs et administratifs et en premier lieu de postes administratifs des Services Communs de Gestion,
- Une dégradation de leurs conditions de rémunération et de travail (en particulier une mobilité des personnels sur toute l'académie)
- Un changement de statut des personnels des GIP qui pourraient ne plus relever de l'Éducation Nationale,
- Le désengagement de l'État, notamment concernant les postes de CFC,
- L'éviction des personnels et des organisations syndicales des instances de décision du GIP
- Une redéfinition des formations proposées au détriment des usagers.

Ils dénoncent d'autre part la disparité des conditions de travail et de rémunération actuelles dans les différents centres, qui ne respectent pas toujours les textes officiels.

C'est pourquoi les personnels des quatre GRETA de l'académie exigent :

- L'application immédiate des textes réglementaires de 1993 rappelés par la circulaire rectorale du 12 avril 2011 concernant le décompte des activités,
- Une gestion des personnels améliorée et unifiée selon des critères nationaux,
- La prise en compte des personnels des GRETA dans le plan de titularisation des contractuels,
- Une consultation et une information avec les organisations syndicales sur la réforme des GRETA de l'académie.

NOM	Fonction	Établissement	Signature